

AVENIR AUTO ECOLE

8 Bis Rue Adrien Lagourgue

125 Rue Lambert

97424 PITON SAINT LEU

97450 SAINT LOUIS

Agrément : E1497400090

Agrément : E2197400070

PROCÉDÉS D'ÉVALUATION POUR LES PERMIS CATEGORIE A1/A2

Ce test d'une durée de 45 min à 1heure permet de quantifier le nombre d'heures de formation à la conduite des motocyclettes. Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel.

Il pourra être revu à la baisse, par l'implication de l'élève dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures de formation.

Cette évaluation permettra, en concertation avec l'école de conduite, d'organiser un calendrier de formation.

Elle se décompose en 8 rubriques:

Les 4 premières rubriques sont évaluées à l'auto-école sur la base d'un questionnaire et d'un échange avec le formateur

- 1) <u>renseignements d'ordre général sur l'élève</u>: ils permettront au formateur d'évaluer d'éventuelles difficultés: peur, déficiences sensorielles ou motrices et ainsi de proposer des solutions d'adaptation.
- 2) <u>son expérience de la conduite sur la base d'un questionnaire</u> : permis possédés, véhicules conduits, zone d'évolution à bord du véhicule, temps de pratique en conduite, contexte d'accompagnement ou pratique autonome
- 3) <u>sa connaissance du véhicule</u>: capacité à répondre à un questionnaire à choix multiples à 3 propositions sur une série de 12 questions déclinées en 4 thèmes techniques: direction boîte de vitesses embrayage freinage
- 4) ses attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité :
- évaluation de la capacité à hiérarchiser les attitudes à l'égard de la sécurité, limitation aux aspects techniques et réglementaires ou adaptations au contexte et partage de l'axe routier.
- repérage de la motivation à l'apprentissage de la conduite, choix et motivation ou nécessité ?

Puis l'enseignant emmènera l'élève sur la piste afin de poursuivre l'évaluation des 4 rubriques suivantes :

5) ses habiletés:

- Installation sur la moto en autonomie à l'initiative du formateur
- réalisation de 5 « départ/arrêt » sur terrain plat à la suite d'une démonstration commentée du formateur
- équilibre : après explication concernant le rapport regard/trajectoire/action sur le guidon, l'élève exécute un slalom non matérialisé en autonomie au ralenti

6) sa compréhension et sa mémoire :

- nécessité d'avoir recours à des explications ou démonstrations supplémentaires durant les exercices concernant les habiletés
- mémorisation : capacité à citer dans l'ordre les 5 opérations nécessaires pour démarrer et s'arrêter
- 7) <u>sa perception</u>: Compétences évaluées : sens de la trajectoire, capacité d'observation de l'environnement, sens de l'orientation et direction du regard
- 8) <u>son émotivité</u> les réactions émotives sont évaluées durant toute la durée de l'évaluation. Elles concernent les réactions générales (paroles et gestes divers) et les crispations gestuelles

Suivra un petit entretien autour de la personnalité du candidat, de son rapport à la conduite et de ses attentes. L'enseignant informera également le candidat sur les compétences clés à acquérir pour réussir à l'épreuve du permis de conduire.

Il fera enfin une synthèse en expliquant les critères évalués ainsi que le nombre d'heures nécessaires estimées suivant la grille de calcul, le résultat étant codifié à 3 niveaux de performance (faible, satisfaisant, bon).

L'élève (ainsi que son représentant légal si ce dernier est mineur) accepte ou non la proposition concernant le volume de Formation prévisionnel.

En cas d'accord, la fiche d'évaluation de départ sera ensuite signée par toutes les parties, le premier feuillet sera remis à l'élève et le second gardé à l'auto-école.

PRISE EN CHARGE DU HANDICAP

Notre auto-école n'est pas spécialisée pour la prise en charge du handicap

Néanmoins, nous pouvons adapter nos formations dans certains cas, notamment en cas de troubles « dys » de déficit auditif etc..

Bien entendu nous sommes à votre écoute et disposition et serons ravis de vous orienter vers des structures adaptées à vos besoins

Information au public

Le document «procédé d'évaluation pour les permis catégorie A1 et A2» est porté à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'école de conduite. Ce document est également disponible sur le site internet de l'auto-école. www.autoecole.com

FICHE POUR L'EVALUATION DE DEPART A1/A2 - FICHE ELEVE

1.	Renseig	nements d'o	ordre	général					14 07 24			
Adre Nive Acui	esse : au scolaire té visuelle	e:	••••••		Profes œil Ga	sion:		/10	. Tél. : . Natio Corre	l nalité : ection :	oui	
2.	Expérien	ice de la co	nduit	9								
]]]	Conduite mor jamais – de 5 h. + de 5 h.		Avec qui ' amis parents auto-école		Où (sauf a ville route chemin	auto-éco		Si pas n vélo cyclo auto autre vér			
3.	Connaise	sance du vé	hicule	•								
	ction (guido e de vitess	on, fourche) es :	non non			Embra Freina	yage : ge :	non non		ni 🗆		
4.	Attitude	à l'égard d	e l'ap	prentiss	age et d	de la sécu	ırité					
Répo L'app	onse : prév prentissage	criser la mot voir les diffict e est une néo prendre à co	ultés e cessit	et savoir y é :		nce			·····			P-4
Insta	allation sur arrage arr	la machine	(positi	on) [F	s						
6.		nension et n	némo	ire								
Com Mén	préhensior noire	1			F	S		B				
	Percepti ectoire ervation et	on orientation	F	S		Re	gard		S	B		
8 . En g	Emotivit énéral	é	F	S	B □	Cr	ispation	F	S	B		
9. Résultat de l'évaluation			Total		Tota	 1 + 7	Résu [ıltat final				
Total	des résult	ats partiels	:			-			[
10.	Proposit	ion :			Théor	rie de la co	onduite		Heures	Pi	ratique	Heures
Prop	osition acc	ceptée : 🗍	oui	□ non	Р	roposition	retenu	ue: th	éorie	H.	pratique	Н.
Fait	à			le								
Signatures :		Format	teur :		Elève :			Parents (pour les mineurs) :				

enpc - réf. A2 io 09 - N°d'impression : 04-1116